

Aperçu historique de la contribution des ONG internationales au développement du Burkina Faso de 1960 à 2018 : cas de l'Association Sœur Emmanuelle (ASMAE) dans l'éducation préscolaire

Amado KABORÉ*

Résumé

L'histoire de la contribution des Organisations non gouvernementales (ONG) internationales au développement du Burkina Faso (ex Haute Volta) remonte aux années 1960. Au début, les actions étaient centrées sur les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la santé. Par la suite, la présence des ONG dans le secteur de l'éducation est restée longtemps centrée sur l'enseignement primaire. L'éducation préscolaire n'a été intégrée que suite à l'avènement de la Révolution d'août 1983. En effet, l'émergence de véritables politiques en faveur du préscolaire a facilité l'implication des acteurs privés. En 1984, l'Etat a créé la Direction du suivi des ONG (DSONG) devenue la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) qui centralise et soutient les initiatives des ONG. L'objectif du présent article est d'analyser l'évolution de la contribution des ONG internationales au développement de l'éducation préscolaire en prenant l'exemple de l'Association Sœur Emmanuelle (ASMAE). Pour la réalisation de ce travail, nous avons eu recours à des données de terrain et de la littérature. Le travail a permis de voir l'évolution, restée timide de 1960 à 1983, des actions des ONG internationales en faveur du préscolaire. Il ressort aussi que la plupart des infrastructures préscolaires ont été réalisées par des acteurs privés parmi lesquels il y a les ONG et les associations.

Mots-clés : ONG – Éducation – petite enfance- Histoire de l'éducation – Burkina Faso

Historical overview of the contribution of international NGOs to the development of Burkina Faso from 1960 to 2018: case of Sister Emmanuelle Association (ASMAE) in pre-school education

Abstract

The history of the contribution of NGOs to the development of Burkina Faso (formerly Upper Volta) is a reflection of the 1960s. Initially, their actions were centered on the sectors of agriculture, livestock and livestock. of health. Their presence in the education sector remained a long time on primary education. Pre-school education was only affected after the advent of the Revolution of August 1983. Indeed, the emergence of venerable policies in favor of preschool and the involvement of private actors. In 1984, the State created the NGO Monitoring Directorate, now the Directorate General for Cooperation, which centralized and supported the initiatives of NGOs. The objective of this article is the analyst of the evolution of the contribution of international NGOs to the development of preschool education and the leading example of Sister Emmanuelle Association (ASMAE). In order to achieve our goal, we used field data and literature. The work to see the Evolution, remains shy from 1960 to 1983, the Actions of International NGO for Preschool. It has also been put in place by infrastructure and associations.

Keywords : NGO - Education - Early Childhood - History of Education - Burkina Faso.

* Institut des Sciences des Sociétés (INSS) /CNRST ; kabore_amado83@yahoo.fr

Introduction

Au plan international, l'Éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) sont bien pris en compte dans le cadre des efforts pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD)¹. Mais au plan national, le chemin de l'expansion de la préscolarisation universelle reste encore long. Le Burkina Faso, à travers les différents programmes et plans de développement national², s'est engagé pour la consolidation du capital humain comme l'un des moyens primordiaux d'impulsion de son développement. Selon les orientations du Programme national de développement économique et social (PNDES), les politiques nationales de développement doivent désormais accorder un intérêt considérable à l'éducation. En effet, celle-ci constitue un facteur décisif pour une croissance économique, sociale et pour un développement durable. Plus le capital éducation est élevé plus la productivité et le rendement sont élevés. L'opérationnalisation de cet objectif national de développement d'un capital humain solide passe par la mise en place d'un système éducatif performant dont l'éducation de la petite enfance constitue le premier maillon. Tout en gardant sa mission régaliennne d'éducateur, l'État s'est tourné vers de nouveaux acteurs sociaux tels que les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les promoteurs privés, les collectivités territoriales, les associations pour participer à l'offre d'éducation préscolaire. Ces acteurs interviennent soit pour accélérer le développement quantitatif, améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation préscolaire ; soit pour développer et promouvoir la cohérence, l'intégration entre les différents niveaux d'éducation. C'est le cas de l'Association Sœur Emmanuelle (ASMAE), une ONG de solidarité internationale à vocation laïque et apolitique engagée en faveur de l'éducation et de la protection de la petite enfance.

Notre réflexion s'intéresse aux actions de cette ONG à l'offre éducative préscolaire à Ouagadougou de 1960 à 2018.

La présente étude s'articule autour de six points importants à savoir la problématique et méthodologie de travail, l'aperçu historique de l'éducation préscolaire de 1960 à 2000, l'évolution de l'éducation préscolaire de 2000 à 2018, l'implication des ONG actives dans l'éducation préscolaire : cas d'ASMAE, les réalisations d'ASMAE et la contribution à la politique éducative nationale.

I. Problématique et méthodologie de travail

I.1. Problématique

Les recommandations et conclusions issues des différentes conférences internationales sur l'éducation sont unanimes sur la nécessité d'œuvrer pour un développement de l'EPPE. En effet, la conférence mondiale sur l'EPPE³ exige que « l'EPPE soit considérée en tant qu'étape initiale et fondatrice de la construction de la richesse des nations ». Pour un pays comme le Burkina Faso, investir dans l'EPPE est un choix aussi rationnel qu'avisé. L'EPPE est un moyen peu coûteux de prévenir les

¹ ODD 4, Cible 4.1 : « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire ».

² PNDES Axe 2 : « Développer le capital humain, OS 2.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie ».

³ La 1^{re} conférence mondiale sur l'Éducation et la Protection de la Petite Enfance s'est tenue à Moscou, Fédération de Russie 27-29 Septembre 2010.

retards d'apprentissage et les handicaps engendrés par la pauvreté et une situation socio-économique défavorable. L'EPPE présente à court, moyen et long terme des avantages non négligeables.

À l'évidence pour des raisons de contraintes économiques, budgétaires et / ou faute de volonté politique réelle, l'éducation de la petite enfance, dans bon nombre de pays à l'instar du Burkina Faso, n'a pas toujours bénéficié de la même attention privilégiée comme l'enseignement primaire. Aussi, le Burkina Faso semble avoir opté en faveur des investissements dits productifs au détriment des investissements sociaux. Une situation paradoxale au égard de la faible place accordée au développement du capital humain dans les différents plans et programmes de développement économique et social du Burkina Faso.

Les difficultés rencontrées dans le domaine de l'éducation de la petite enfance ont donné une nouvelle alternative à la recherche de sources de financement de l'éducation, qui visiblement ne saurait être laissée à l'initiative seule de l'État burkinabè (Assemblée nationale, 2007). Ainsi plusieurs acteurs privés ou parapublics, nationaux ou internationaux interviennent dans le développement de l'éducation préscolaire au Burkina Faso. De l'ensemble de ces initiatives privées, l'Association Sœur Emmanuelle (ASMAE) a retenu notre attention eu égard à sa relative longue expérience dans ce sous-secteur. La question est de savoir quelle a été la contribution des ONG internationales à l'offre éducative préscolaire au Burkina Faso depuis l'indépendance du pays.

I.2. Approche méthodologique

L'approche mixte de recherche a été retenue pour mener cette recherche. Ainsi, nous avons allié aux méthodes qualitatives des aspects quantitatifs.

I.2.1. Description de la zone d'étude

Notre champ d'investigation couvre la ville de Ouagadougou. Située à peu près au centre du Burkina Faso, dans la province du Kadiogo, la ville de Ouagadougou a une superficie de 2805 km² (HIEN P. C. et COMPAORE M, 2004). Sur le plan administratif, Ouagadougou compte 50 secteurs repartis en 12 arrondissements.

Capitale politique du Burkina Faso, Ouagadougou abrite les ministères et les institutions et joue par conséquent un rôle politique, administratif et technique de premier plan dans le développement économique et social. La population de la ville de Ouagadougou est estimée à 2 532 311 habitants (INSD, 2006, p.65).

I.2.2. Description et technique de l'échantillonnage

Nous avons eu recours à un échantillonnage par choix raisonné aussi bien pour les entretiens que pour l'enquête par questionnaire. Ainsi, au regard de leurs responsabilités respectives, ont été retenus : la Responsable projet-partenariat des ONG ; le conseiller technique ASMAE ; trois (03) responsables des structures privées préscolaires partenaires d'ASMAE ; le Directeur du Développement de l'Éducation Préscolaire. Nous avons également eu des entretiens avec vingt (20) parents d'auditeurs ; trois (03) responsables des APE ; vingt (20) moniteurs et monitrices ; cinq (05) Inspecteurs d'Éducation des Jeunes Enfants (IEJE).

Tableau I : Synthèse de l'échantillon

| Catégories | Effectif | Échantillon | Taux de couverture |
|--|-----------------|--------------------|---------------------------|
| Responsable projet-partenariat ONG | 1 | 1 | 100% |
| Responsables des structures privées préscolaires partenaires d'ONG | 3 | 3 | 100% |
| Directeur du Développement de l'Éducation préscolaire | 1 | 1 | 100% |
| Parents d'auditeurs | 20 | 20 | 100% |
| Responsables des APE | 3 | 3 | 100% |
| Moniteurs/monitrices | 20 | 20 | 100% |
| Inspecteurs d'Éducation des jeunes enfants | 10 | 5 | 50% |
| TOTAL | 58 | 53 | 91,52% |

Source : Données de l'enquête de terrain (septembre-octobre 2018).

La population cible retenue pour cette recherche représente des personnes ressources censées nous fournir des informations relatives à notre étude. La diversité de sources d'information nous a permis d'appréhender l'état de l'éducation préscolaire ainsi que l'impact des actions des ONG au développement sur l'offre en éducation préscolaire. Ainsi, nous nous sommes adressés à 53 personnes sur 58 initialement prévues soit un taux de couverture 91,5 %.

I.2.3. Outils, méthodes et analyse des données collectées

Dans le cadre de ce travail, nous avons utilisé des outils de collecte des données dont il convient de préciser la nature et le mode d'emploi sur le terrain. Nous avons opté pour la méthode mixte qui associe la méthode qualitative et la méthode quantitative. La présente étude s'est appuyée principalement sur deux (2) instruments à savoir à savoir le guide d'entretien et le questionnaire. L'entretien utilisé est de type semi-directif. Au cours de l'entretien, l'occasion est donnée aux interviewés de s'exprimer le plus librement possible sur les actions menées par ASMAE dans l'éducation préscolaire. Les entretiens ont été réalisés avec la Responsable projet-partenariat ASMAE, le conseiller technique ASMAE, le Directeur du Développement de l'Éducation préscolaire, les responsables des structures privées préscolaires partenaires d'ASMAE, les Inspecteurs d'Éducation des Jeunes Enfants. À travers le questionnaire, nous avons posé une série de questions aux personnes ciblées sur les interventions d'ASMAE. Ainsi le questionnaire a été adressé aux moniteurs/monitrices et aux parents d'auditeurs. Concernant la nature des questions, nous en avons formulé à la fois des questions fermées et des questions ouvertes.

II. Aperçu historique de l'éducation préscolaire de 1960 à 2000

Au Burkina Faso (anciennement appelé Haute-Volta), l'institutionnalisation de l'éducation préscolaire est relativement récente. En effet, c'est seulement depuis 1958 que l'éducation préscolaire est devenue un ordre d'enseignement relevant des prérogatives de l'État. Elle était du ressort quasi exclusif du privé au bénéfice des enfants des classes intellectuelles aisées de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (Kaboré, A., 2018). Il faut noter également qu'au début, le

programme dans les structures préscolaires était essentiellement centré sur l'initiative à la lecture et à l'écriture. « *La timide prise en compte du préscolaire dans les actions publiques a commencé en 1979 avec la mise en place d'un modèle d'éducation préscolaire rurale qui n'a pas fonctionné. Le privé était le seul maître du préscolaire* »⁴.

En réalité, l'éducation préscolaire n'a connu véritablement un essor que sous la révolution, de 1983 à 1987, avec la mise en place des garderies populaires dans la perspective d'une démocratisation des structures d'éducation préscolaire (Kaboré, A., 2018). La volonté de démocratisation de l'éducation a conduit le gouvernement du Conseil national de la révolution (CNR) à entreprendre des initiatives publiques de création et de promotion des initiatives privées de développement de l'éducation préscolaire. Selon un parent, « *Cette volonté était appuyée par le souci de libérer les femmes par le développement des structures préscolaires* »⁵. Le nombre de structures préscolaires publiques est passé de 3 à 89 entre 1960 et 1987 (Hien, L., 2005, p.43). Nous notons que les initiatives de développement de l'éducation préscolaire entamées sous le CNR se sont poursuivies dans les années 1990.

Ainsi, depuis 1995, le Burkina Faso a entrepris l'expérimentation de l'approche du développement intégré de la petite enfance. Cette approche consacre l'évolution harmonieuse du jeune enfant sur les plans physique, intellectuel, sanitaire, alimentaire et socioculturel. En outre, l'État, avec l'appui de ses partenaires, a développé de nouvelles formules d'encadrement non formel d'éducation de la petite enfance. C'est le cas notamment des Espaces d'Entraide Communautaire pour Enfance (EECE/BISONGO)⁶ et les Espaces d'Éveil Éducatif (3E)⁷.

L'engagement du pays en faveur du développement de la petite enfance s'est accru de plus en plus depuis le début des années 2000. En effet, l'internalisation des conclusions et recommandations mondiales sur l'éducation ainsi que celles nationales⁸ se sont matérialisées par une évolution politique et institutionnelle dynamique en faveur du développement du système éducatif burkinabè. Celle-ci peut être appréhendée à travers l'examen des dispositifs juridiques mais aussi à travers la place donnée à la question du développement de l'éducation préscolaire dans les documents nationaux d'orientation politique.

III. Évolution de l'éducation préscolaire de 2000 à 2018

L'analyse de l'évolution de l'éducation préscolaire s'observe mieux à travers un état des lieux qui concerne les effectifs, les infrastructures et le personnel, les financements et coûts de l'éducation préscolaire au Burkina Faso.

Au niveau des effectifs, la population d'âge pré-scolarisable (3 à 5 ans) a connu une croissance rapide ces vingt dernières années. En effet de 1,2 millions en 2000, elle est passée à 1,9 millions d'enfants en 2015 et dépassera les 2 millions en 2020 (RGPH 1996 et 2006 et projection en 2020). Cette évolution constante de la croissance démographique n'est pas sans conséquence sur la demande future en éducation préscolaire.

⁴ Entretien avec un Inspecteur d'éducation de jeunes enfants le 28 septembre 2018

⁵ Entretien avec un parent d'élève le 20 octobre 2018.

⁶ Les EECE/BISONGO ont été initiés et mis en place par le MASSN avec le concours de l'UNICEF.

⁷ Les 3 E sont des structures préscolaires promues par l'ONG SOLIDAR SUISSE.

⁸ Les états généraux de l'éducation et les assises nationales sur l'éducation tenus respectivement en 1994 et 2002.

Tableau II : Évolution de la population préscolarisable, de la population préscolarisée et du taux de préscolarisation entre 2000-2001 à 2017-2018

| Année | Cibles | Population préscolarisable | Population préscolarisée | Taux de préscolarisation (%) |
|-----------|--------|----------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 2000-2001 | | 1240 000 | 12369 | 1 |
| 2005-2006 | | 1421000 | 27192 | 1,9 |
| 2012-2013 | | 1639000 | 48878 | 3 |
| 2016-2017 | | 1764000 | 67321 | 3,8 |
| 2017-2018 | | 1904000 | 55003 | 2,9 |

Source : Annuaire statistiques MASSN/MENA de 2000-2001 à 2017-2018

Le Burkina Faso a connu une légère évolution de sa couverture préscolaire depuis le début des années 2000. Cependant force est de reconnaître que les performances restent extrêmement faibles. Seulement 2,9 % des enfants d'âge préscolaire ont accès aux structures préscolaire en 2018. Pour ce qui concerne les infrastructures préscolaires au Burkina Faso, l'offre dans les services du préscolaire est repartis entre le préscolaire formel et le préscolaire informel ou communautaire. Le préscolaire reste une offre rare, privilégiée et la défaillance de l'État dans ce secteur a favorisé la prolifération de structures privées souvent non conformes aux normes et standards en vigueur. Au nombre des acteurs privés intervenant dans la promotion et le développement du préscolaire, on retrouve de nombreuses ONG et associations. Ces organismes sont essentiellement présents dans les localités urbaines, d'où la disparité observée selon le lieu de résidence.

Tableau III : Évolution des structures préscolaires de 2001-2002 à 2017-2018.

| Type | Année | 2001-2002 | 2005-2006 | 2009-2010 | 2013-2014 | 2017-2018 |
|---------------|-------|------------|------------|------------|-------------|------------|
| Public | | - | 88 | 86 | 95 | 199 |
| Privé | | - | 160 | 317 | 569 | 374 |
| Communautaire | | - | 97 | 170 | 342 | 99 |
| Total | | 173 | 345 | 573 | 1006 | 672 |

Source : DGESS/ MASSN /MENA (2017). Annuaire statistiques du préscolaire 2001/2002-2017/2018.

La période 2010-2014 est marquée par une évolution considérable du nombre de structures préscolaires passant ainsi de 573 en 2010 à 1006 structures en 2014 (soit une évolution de 76 %). Toutefois cette hausse est principalement du ressort de l'offre privée (+79 %) et communautaire (+101%). L'offre publique n'enregistrant qu'une évolution de +10 %. Par ailleurs, on observe d'énormes disparités quant à la couverture par régions en structures préscolaires. Ainsi sur les 672 structures répertoriées à la rentrée scolaire 2017-2018, 232 (soit 35 %) sont implantées dans la région du Centre du pays avec un grand nombre à Ouagadougou. L'Annuaire statistique du préscolaire de 2018, estime à 97,2 % la proportion des structures préscolaires de cette région implantée à Ouagadougou (MENA, 2018). La diminution du nombre de structures préscolaires entre 2014 et 2018 est relative à la fermeture de certaines structures communautaires et même privées qui éprouvent des difficultés dans leur fonctionnement.

Concernant le personnel, une EPPE de qualité doit disposer d'un personnel bien formé et bénéficier d'un encadrement de proximité. Au Burkina Faso deux (2) institutions de formation officielles mettent à la disposition de l'administration publique et privée du personnel compétent dans le domaine de l'éducation préscolaire. Il s'agit de l'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS), structure publique placée sous la tutelle du MASSN et du Centre de Formation Pédagogique et Pastorale (CFPP)⁹ structure privée.

Le personnel peut être reparti en quatre corps à savoir : les Inspecteurs d'Éducation des Jeunes Enfants (IEJE), les Éducateurs des Jeunes Enfants (EJE), les MEJE ainsi que les petites mamans/petits papas. Les EJE, MEJE et petites mamans/ petits papas sont chargés de l'encadrement tandis que la formation, la gestion y compris le suivi évaluation sont assurés par les inspecteurs (IEJE) (MASSN, 2004, p.23).

Par ailleurs, le développement et l'amélioration de l'EPPE exigent la mobilisation de fonds publics et privés supplémentaires et leur allocation au moyen de mécanismes de financement plus efficaces (UNESCO, 2015). En termes de financement du DPE, aucun critère transparent pour l'allocation des ressources n'est utilisé dans le secteur de l'éducation. Globalement le niveau de financement du DPE n'est pas adéquat dans le secteur de l'éducation (Banque Mondiale, 2014).

L'offre et le financement des structures préscolaires émanent de sources publiques et privées diverses à savoir l'État, les collectivités territoriales, les familles et les partenaires. Les financements publics se limitent exclusivement au paiement des salaires du personnel, l'équipement en matériel pédagogique ainsi que quelques dépenses sociales des structures préscolaires publiques. En 2007 les dépenses publiques consacrées à l'éducation préscolaire représentaient 0,6 % du budget de l'éducation nationale. En 2013, les ressources publiques allouées au préscolaire étaient de 1,2 milliards sur 246,2 milliards de FCFA (soit 0,4 %) des dépenses courantes consacrées à l'ensemble du secteur de l'éducation. En 2012, les dépenses mondiales destinées à l'éducation préscolaire étaient de 4,9 % tandis qu'elles étaient de 0,3 % en Afrique subsaharienne (UNESCO, 2016). Il ressort de ces données que l'EPE n'a jamais bénéficié d'un volume de ressources publiques à la hauteur de la demande. Le préscolaire constitue donc le sous- secteur du système éducatif burkinabè le moins financé sur ressources publiques.

Enfin, les coûts de l'éducation préscolaire ont un impact sur la décision de scolariser un enfant et le maintenir dans le système éducatif est souvent fonction des coûts directs supportés par les parents. Un coût élevé constitue un obstacle majeur à la préscolarisation universelle.

Tableau IV : Coût unitaire moyen de l'éducation préscolaire (FCFA)

| Type | Préscolaire public | Préscolaire privé | Préscolaire communautaire |
|------|--------------------|-------------------|---------------------------|
| 2016 | 96 925 | 107 715 | 26 960 |
| 2017 | 107 744 | 102 715 | 28 433 |

Source : MESS & MENA. (2017). RESEN, p.7

⁹ Créé en 2000 par l'Eglise catholique, le CFPP avait pour vocation initiale la formation des enseignants du primaire. Il a introduit le volet formation des moniteurs/monitrices du préscolaire dans son cursus en 2005.

Généralement la scolarité est plus élevée au préscolaire que dans les autres ordres d'enseignement. Au public, le coût se situe entre 15 000 et 50 000 FCFA tandis qu'au privé il est compris entre 30 000 et 500 000 FCFA (RESEN & Assemblée Nationale, 2017).

IV. Implication des ONG actives dans l'éducation préscolaire : cas d'ASMAE

IV.1. Brève présentation de l'ONG ASMAE

ASMAE est une ONG internationale française engagée en faveur de l'éducation et de la protection des enfants. ASMAE commence en Égypte en 1980 où Sœur Emmanuelle née Madeleine Cinquin s'installe à sa retraite pour partager la vie des plus pauvres. Afin de poursuivre son œuvre, de développer des actions humanitaires à une plus grande échelle en Égypte et dans d'autres pays en voie de développement, Sœur Emmanuelle fonde deux Associations : les Amis de Sœur Emmanuelle en 1980 et l'Association Sœur Emmanuelle en 1985. En 1987, les deux Associations fusionnent pour donner naissance à l'actuelle ASMAE dans le but de gérer et d'assurer la pérennité et le développement de l'œuvre engagée par Sœur Emmanuelle⁹.

Depuis plus de 30 ans, ASMAE a étendu son champ d'actions dans les huit (8) pays suivants : France, Égypte, Inde, Liban, Madagascar, Mali, Philippines et Burkina Faso. Le siège d'ASMAE est à Paris (France). Présente au Burkina Faso depuis 1995, ASMAE accompagne sept (7)¹¹ associations partenaires développant des projets dans le domaine de l'éducation et de la protection à Ouagadougou, Ouahigouya et dans la province du Koulpégo.

IV.2. Les principaux objectifs d'ASMAE en faveur de la petite enfance au Burkina Faso

L'objectif d'ASMAE est d'améliorer la qualité de l'enseignement scolaire par la formation du personnel éducatif, la conception et le développement des méthodes pédagogiques innovantes, l'implication des parents, la réhabilitation d'infrastructures ou encore les financements des frais de scolarité. Pour prévenir les problèmes d'exclusion scolaire, ASMAE propose également des cours d'alphabétisation en faveur des parents, soutient l'organisation des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'école auprès des enfants et des familles, et crée des espaces de dialogue autour des difficultés scolaires.

Les objectifs d'ASMAE sont d'offrir un cadre sécurisant aux enfants afin de créer les conditions nécessaires à leur éveil, leur apprentissage et leur socialisation. Selon l'esprit de la fondatrice de l'association, il est nécessaire de renforcer la qualité de l'accueil proposé aux enfants et de soutenir des actions de prévention contre les violences faites aux enfants, les actions liées à l'hygiène, la santé primaire, la nutrition ainsi que celles liées au soutien parental.

¹⁰ ASMAE, Statuts de l'ASMAE, art. 1

¹¹ Il s'agit de : Association Burkinabé Action Solidarité Femmes / Enfants (ABASF/E), Association burkinabé pour la promotion des aveugles et des mal-voyants (ABPAM), Association Évangélique pour la Formation Artistique et Culturelle (AEFAC), Association Initiative Communautaire Changer la Vie/ Nazemse (ICCV/N), Association Kam'zaka, Association IDEBAK et Association de Soutien aux Enfants en Circonstances Difficiles (ASECD).

L'ONG œuvre également pour la prise en charge des enfants en danger et l'accompagnement de l'adolescence. Il s'agit de contribuer à la création et au maintien d'un environnement sécurisant, à la réduction des facteurs de danger et à la reconstruction identitaire des enfants. ASMAE soutient également la mise en place de réseaux professionnels, le renforcement des compétences des équipes locales, et la mise en place de politiques de protection de l'enfant.

Les objectifs d'ASMAE dans ce domaine sont de favoriser le développement personnel et de prévenir les conduites à risque. Dans un premier temps, cela passe notamment par le fait de permettre la reconnaissance de l'adolescence comme une étape clé du développement personnel. Il faut ensuite soutenir les communautés et / ou les organisations dans l'animation d'espaces favorisant la mobilisation des adolescents, encourager les actions d'éducation à la citoyenneté et soutenir l'accompagnement des professionnels dans le développement des adolescents.

L'objectif général d'ASMAE consiste en un accompagnement à l'endroit aussi bien de l'enfant que de sa famille et de sa communauté. Cela passe par le renforcement des capacités des acteurs locaux impliqués dans ce domaine, et le soutien de l'accès à une éducation de qualité. L'ONG œuvre pour un changement des regards portés sur les enfants en situation de handicap. Pour cela des actions de sensibilisation et de plaidoyer sont menées auprès de la communauté et des décideurs locaux.

V. Les réalisations d'ASMAE

Les interventions de ASMAE se résument exclusivement en appuis techniques, pédagogiques et financiers au profit des associations partenaires, des acteurs de l'éducation préscolaire et des auditeurs.

V.1. Les appuis techniques et pédagogiques

ASMAE soutient un projet de classe préscolaire inclusive au sein de l'EJA/UN- ABPAM. Selon le premier responsable de ASMAE, l'objectif de ce projet est de « *prévenir l'échec scolaire en scolarisant les enfants dès le plus jeune âge, travailler le vivre ensemble et l'acceptation des différences grâce à la dimension inclusive* »¹². Il s'agit d'offrir un cycle préscolaire inclusif comprenant des enfants voyants et non-voyants d'âge préscolaire. D'abord, ASMAE organise des formations théoriques au profit du personnel d'encadrement des structures préscolaires partenaires. L'ASMAE participe ainsi au renforcement des capacités des moniteurs et monitrices dans divers domaines de l'Éducation et la Protection de la Petite Enfance.

Ensuite, dans le cadre du projet pilote « lutte contre la déperdition scolaire au Burkina Faso grâce à l'évolution des pratiques pédagogiques vers une approche participative et ludique » mené depuis 2015 avec son partenaire de l'Association Initiative Communautaire Changer la Vie/ Nazemse (ICCV/N), l'ONG a mis en œuvre un nouvel outil pédagogique « l'imagier ou le *Yam wekré*¹³ ». L'imagier est un kit complet destiné aux enfants. Il est composé d'environ 300 cartes-images réparties en 29 thèmes, d'un livret pédagogique, et de fiches d'activités. Selon Simon Nacoulma, coordonnateur de ICCV/N, le *Yam wekré* est un outil pédagogique pluridisciplinaire qui développe le langage et la personnalité de l'enfant.

¹² Entretien du 28 septembre 2018

¹³ Cette expression signifie « éveil de l'esprit » en langue *mooré*.

L’imagier ou Yam wekré est un outil pédagogique qui rend ludique les activités du préscolaire. Selon un Inspecteur de l’éducation des jeunes enfants (IEJE) à la DGREIF/MENA, « *l’imagier peut constituer une alternative à certaines insuffisances notamment le manque de matériels pratiques* ». Dans le même temps, une responsable au niveau de la Direction provinciale de l’enseignement primaire, préscolaire et de l’éducation non formelle (DPEPPNF) du Kadiogo souligne qu’« *il s’agit d’un outil novateur pouvant être pris en compte en terme d’adaptation et de condition d’apprentissage* »¹⁴. Un parent bénéficiaire juge salubre l’aide de ASMAE. Il souligne que : « *Grâce aux allocations j’arrive à survenir aux besoins scolaires de mon enfant déficient visuel. Je trouve mon enfant éveillé et épanoui. Merci à l’ONG ASMAE* »¹⁵.

En 2017, l’expérimentation a été étendue à six (6) Centre d’Éveil et d’Éducation Préscolaire (CEEP) et à six (6) Écoles Primaires Publics (EPP)¹⁶. À cette occasion, trente (30) éducateurs et six (6) directeurs de CEEP ont été formés et recyclés. En effet, le personnel d’encadrement souligne que l’introduction de ce nouvel outil pédagogique ainsi que la formation continue dont ils bénéficient concourent à l’amélioration de la qualité de l’éducation préscolaire. « *Nous sommes mieux outillés quant à l’éducation et à la prise en charge des enfants handicapés. L’acquisition de l’imagier rend ludique et attractif leurs activités pédagogiques. Cela nous permet de bien travailler avec les enfants* », laisse entendre un encadreur de la petite enfance.

En plus de ce qui précède, ASMAE organise le personnel d’encadrement en réseau. Il s’agit d’un cadre de rencontre et d’échange d’expériences sur des thèmes relatifs à l’éducation préscolaire.

V.2. La contribution à la politique éducative nationale

L’ONG ASMAE contribue à la mise en œuvre de la politique éducative au Burkina Faso. À ce sujet, les responsables des structures préscolaires soulignent la place importante de cette ONG dans l’accompagnement des actions de l’État. Pour le DDEP « *les actions d’ASMAE s’inscrivent dans la logique de la politique éducative nationale qui est d’offrir à chaque enfant burkinabè un cadre d’apprentissage de qualité propice à sa réussite* ».

En outre, plusieurs partenaires privés bénéficient des appuis répétés d’ASMAE. Il s’agit surtout des soutiens aux plans techniques et financiers qui visent le bon fonctionnement des structures bénéficiaires. Ces structures estiment que les interventions sont positives, satisfaisantes en ce sens que ASMAE est toujours à l’écoute de ses partenaires. C’est dans ce sens que le Président de l’ASECD apporte le témoignage suivant : « *nous sommes partie prenante des projets initiés par ASMAE* » ; et le coordonnateur de ICCV/N renchérit : « *les interventions de l’ASMAE sont louables dans le sous-secteur de l’éducation préscolaire face au déficit d’intérêt de l’État Burkinabè. À titre d’exemple grâce aux actions et à l’accompagnement d’ASMAE, la section préscolaire de l’EJA/UN-ABPAM a été ouverte avec la spécificité souhaitée : l’inclusion. Ce qui permet d’intégrer les élèves handicapés visuels dans le circuit classique de l’éducation pour répondre aux principes de l’éducation inclusive* »¹⁷.

¹⁴ Entretien avec une Inspectrice de l’éducation des jeunes enfants, le 1er octobre 2018

¹⁵ Entretien du 4 octobre 2018

¹⁶ Les CEEP publics de la Cité AN II, des Secteurs 5, 12, 25 et 26, et les EPP Malgabzanga, Patrice Lumumba, Steve Biko, Samandin et Cissin Pilote A et B.

¹⁷ Entretien du 30 septembre 2018

Pour les structures de la société civile comme les APE, il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant pour l'éducation préscolaire. La campagne d'information et de sensibilisation sur la mise en place du préscolaire inclusif a permis à certains parents réticents d'envoyer leurs enfants. Interrogée sur la question un agent note que « *les différents appuis d'ASMAE permettent d'atténuer le coût réel de l'éducation inclusive qui en réalité demande beaucoup de moyens, d'investissements* »¹⁸.

V.3. La participation à l'ouverture et au fonctionnement de structures préscolaires

La section préscolaire de l'EJA/UN-ABPAM a été ouverte en 2015 avec l'appui majeur d'ASMAE. Selon la Directrice de l'EJA/UN-ABPAM, « *la contribution d'ASMAE s'est faite sans réserve dans tous les domaines : matériel, formation, suivi et capitalisation* ». En effet, à partir des informations disponibles, il ressort que l'ONG participe à la cantine scolaire et à l'achat de matériels scolaire et didactique, à l'hygiène et à l'assainissement du cadre scolaire et à l'acquisition du matériel de musique.

À cela s'ajoute les actions liées à l'appui pour l'ouverture de classes inclusives dans les établissements partenaires de l'ONG ASMAE. Selon une de nos interviewés, « *la mise en place de classes préscolaires inclusives permet aux enfants dits "normaux" de cultiver dès le jeune âge un esprit de solidarité, d'acceptabilité des enfants présentant un handicap* »¹⁹.

Outre l'ouverture des classes préscolaires inclusives de l'EJA/UN-ABPAM, les responsables des structures préscolaires partenaires privés ont tous confirmé le concours financier d'ASMAE au fonctionnement de leurs structures. Ce soutien financier concerne la prise en charge du personnel intervenant dans les structures préscolaires partenaires. Il s'agit des moniteurs et monitrices, des agents de ménage et de liaison, des chargés de l'administration et des finances. De nombreuses structures privées comme l'EJA/UN-ABPAM, l'ICCV/N et l'ASECD ont confirmé ces apports de l'ONG.

En plus de ces actions, ASMAE développe des initiatives tendant à inciter les parents à inscrire les enfants et à les maintenir dans le système éducatif. En effet, selon la directrice de l'EJA/UN-ABPAM, « *ASMAE assure une prise en charge globale des enfants (santé, pension aux familles d'accueil, cantine scolaire, activités ludiques, artistiques, sportives et culturelles)* ». La Secrétaire générale adjointe de l'APE de l'EJA/UN-ABPAM, confirme les propos de la directrice de l'EJA/UN-ABPAM en disant : « *Les allocations trimestrielles permettent aux familles d'accueil de subvenir aux besoins des enfants. Puisque la majorité des enfants déficients visuels est issue de familles rurales pauvres. Aussi, le coût relativement acceptable des frais du préscolaire est dû en grande partie à l'aide considérable consentie par ASMAE* »²⁰.

¹⁸ Agent de l'APE Section préscolaire de l'EJA/UN-ABPAM, le 28 septembre 2018

¹⁹ Entretien avec une responsable de l'EJA/UN-ABPAM, le 28 septembre 2018

²⁰ Entretien du 3 octobre 2018

VI. Discussion des résultats

La présence des ONG dans la sphère éducative est une réalité au Burkina Faso. Elles investissent dans la réalisation d'infrastructures, l'acquisition de manuels et de matériels didactiques, œuvrent à la formation et à la rémunération des acteurs, initient des formules et des innovations pédagogiques, etc.

Toutefois, plusieurs difficultés entravent les actions des ONG actives dans le domaine de l'éducation préscolaire, comme c'est le cas de ASMAE. Au nombre de ces difficultés, on peut citer la faiblesse du financement, les problèmes infrastructurels et la faible implication de l'État dans la mise en œuvre des innovations.

Pour le Directeur de développement de l'éducation de la petite enfance (DDEP)/MENA, les principales causes entravant l'atteinte de sa mission de développement de l'offre en éducation préscolaire sont « *la faiblesse du financement public pour le préscolaire, la faible appropriation du transfert de compétences du domaine de l'éducation aux collectivités territoriales et la faible participation communautaire au fonctionnement des structures préscolaires* »²¹.

Quant aux responsables des structures préscolaires partenaires de l'ASMAE, ils ont soulevé des difficultés de plusieurs ordres : « *la non prise en compte des besoins en matériel didactique scolaire des enfants en situation de handicap visuel dans le budget de l'État, le coût élevé et l'inexistence du matériel braille au Burkina Faso, le retard dans l'acquisition des manuels auprès des structures déconcentrées de l'éducation* »²².

Il y a aussi, l'insuffisance ou absence de la contribution de l'État pour le fonctionnement des structures et la prise en charge des enfants, la faible participation des parents à la vie des structures, et la difficulté à trouver des partenaires financiers pour la mise en œuvre des activités. On relève enfin, le manque de personnel spécialisé à même d'aider à la prise en charge efficiente des enfants.

Dans l'ensemble, la littérature sur la question souligne une très grande emprise du secteur du privé sur le sous-secteur de l'éducation préscolaire au Burkina Faso à telle enseigne que certains concluent que le préscolaire est l'affaire du privé (Kaboré, A, 2013).

Conclusion

L'éducation préscolaire a débuté de façon timide en Haute-Volta. De trois (3) structures préscolaires publiques dont une (1) à Bobo-Dioulasso et deux (2) à Ouagadougou en 1960, le pays compte en 2017-2018, 672 structures préscolaires dont 199 relèvent du public (MENA, 2018). Au cours de son histoire, le sous-secteur préscolaire a connu un faible développement avant de connaître un essor pendant la période de la Révolution d'août 1983.

On retient de ce travail que les ONG actives dans le sous-secteur de l'éducation préscolaire au Burkina Faso constituent un maillon important de la politique nationale de développement de la petite enfance. Elles sont nombreuses à intervenir dans ce sous-secteur. Au nombre de ces acteurs, il y a l'ONG ASMAE, objet de la présente réflexion. Selon les données de l'ONG, en 2017, les actions de l'ASMAE ont touché environ 4 864 bénéficiaires directs au Burkina Faso.

²¹ Entretien du 23 septembre 2018 avec le DDEP

²² Entretien du 2 octobre 2018

Au regard des réalisations de cette ONG, il est clair que ses actions participent à la mise en œuvre de la politique nationale de développement de l'éducation préscolaire tant aux plans de l'accès, de la qualité de l'éducation que sur celui du maintien des enfants dans le système éducatif. Par ailleurs, les différents appuis des ONG internationales permettent d'une part de renforcer les capacités des acteurs et d'autre part, d'atténuer le coût réel de l'éducation préscolaire.

Références bibliographiques

Banque Mondiale, 2014. *Rapport Pays SABER*, Washington DC, 21 p

GARNIER Pascale, 2009. « Préscolarisation ou scolarisation ? L'évolution institutionnelle et curriculaire de l'école maternelle », *Revue française de pédagogie*, n°169, consulté le 09 janvier 2014. URL : <http://rfp.revues.org/1278>

HIEN Lucien, 2005. *Analyse des obstacles au développement de l'éducation préscolaire dans la commune de Ziniaré, ECSTS-INFTS*, Ouaga, 89 p.

HIEN Pierre Claver et COMPAORE Maxime, 2004. *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*. Edition DIST (CNRST), Ouagadougou, 371p.

INSS & Light For the World, 2017. *Étude de base sur l'état des lieux de l'éducation inclusive dans la commune de Kaya*, Rapport définitif, Ouagadougou.

KABORÉ Amado, 2018. *Réformes et politiques éducatives au Burkina Faso de 1960 à 2015 : place des acteurs nationaux et internationaux dans les stratégies de financement de l'éducation de base*, Thèse de doctorat, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou.

KABORE Arouna, 2013. *La contribution de l'ONG Plan Burkina à la promotion du développement intégré de la petite enfance dans la province du Bam*, ECSTS-INFTS, Ouaga, 83p.

KINDA Téné, 1993. *L'intervention des ONG au Burkina Faso de 1970 à 1990 : La province de Sanmantenga, un exemple de promotion du développement*, Université de Paris I.

LOADA Augustin, 2010. « La gouvernance des organisations de la société civile au Burkina Faso », in OSIWA - CORDESRIA, Dakar, 96 p.

Primature, 2016. *Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020*, Ouagadougou. URL : <http://www.gouvernement.gov.bf/IMG/doc/pnds.doc>

RACHEN Cohen, 1992. *L'apprentissage précoce de la lecture : à six ans est-il déjà trop tard*, PUF, Paris, 239 p.

UNESCO, 2018. *Global Education Monitoring Report 2019 : Migration, Displacement and Education – Building Bridges, not Walls*. Paris, UNESCO. URL : <http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>

UNESCO, 2015. *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015*, UNESCO, Paris, 52 p

ZOURE K. Georges, 2008. *L'encadrement et l'éducation préscolaire des enfants déficients visuels au Burkina Faso. Réalités et perspectives : cas de l'expérience de l'ABPAM*, ECSTS-INFTS, Ouaga, 110p.

Documents administratifs et archives

Loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation

Décret n°2004-195/PRES/PM/MFPRE/MFB/MASSN du 12 mai portant organisation des emplois spécifiques du MASSN

MASSN, 2007, *Stratégie Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance (SNDIPE)*

Programme de Développement Stratégique de l'Enseignement de Base : PDSEB 2012-2021

Assemblée Nationale 2004, *Loi n°055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso*.